PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADM19
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA CORRÈZE

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Dossier de presse

Les assises de l'eau en Corrèze

23 novembre 2021

Introduction



Le 23 novembre se tiennent les assises de l'eau de la Corrèze co-organisées par la préfète de la Corrèze, le président du conseil départemental de la Corrèze et le président de l'association des maires et des présidents d'intercommunalités de la Corrèze, avec la participation de l'agence de l'eau Adour Garonne et de l'agence régionale de santé.

Ces assises, auxquelles l'ensemble des élus de la Corrèze ont été conviés, vont permettre aux collectivités de partager leurs expériences au cours de trois tables rondes.

15 élus et experts vont apporter leur témoignage sur la diversité de solutions et mesures qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer collectivement la gestion de l'eau. Un grand témoin, Franck Galland, est également convié aux échanges.

Accélerer la mise en œuvre des actions

Ces assises vont permettre d'accélérer la mise en œuvre des actions déjà en cours dans de nombreuses collectivités et notamment :

* les schémas directeurs d'alimentation en eau potable (SDAEP) auxquels le contrat de progrès (contrat financier entre CD, agence de l'eau Adour Garonne et Banque des Territoires) consacrent 5,6 M€ : ces schémas sont en effet la base des réflexions permettant ensuite l'organisation de la gouvernance à une échelle adaptée permettant la conduite et le financement de travaux d'exploitation de nouvelles ressources et d'interconnexions.

* le transfert de la compétence AEP aux EPCIs avant la date ultime de 2026 ; création de syndicats intercommunaux disposant des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux….

* le lancement de travaux d'interconnexions pour sécuriser les ressources ;

* lancement du multiusage des retenues hydroélectriques sur les axes Dordogne et Vézère ;

* la valorisation des retenues à usage agricole ou de solutions alternatives permettant de soulager le réseau AEP en période de sécheresse… Le Conseil départemental présentera en particulier lors de ces assises l'étude « Eau et agriculture : étude du potentiel de la ressource à horizons 2030 et 2050 » qu'il va piloter.



Les crises climatiques

Le département de la Corrèze a connu en 2019 et 2020 des épisodes de sécheresse qui ont conduit les collectivités compétentes pour l'eau potable avec l'aide de l'État à mettre en place des solutions de crise exceptionnelles telle que le citernage.

Ces situations climatiques risquent de se reproduire et s'amplifier compte tenu de l'impact du changement climatique. La baisse des débits des cours d'eau attendue va en effet entraîner une dégradation de la qualité de l'eau (baisse de la capacité de dilution du cours d'eau et augmentation de sa température) qui aura par exemple un impact direct sur les coûts de production de l'eau potable, rendra la disponibilité de la ressource en été encore plus faible pour satisfaire tous les usages (eau potable, agriculture, production électrique, loisirs…). Les conséquences écologiques seront également importantes.

Si pour l'alimentation en eau potable des solutions de gestion de crise existent dont la mise en œuvre doit être anticipée, l'objectif est bien de travailler à la mise en place des solutions structurantes à une échelle adaptée. La gestion de l'eau est portée actuellement au sein des collectivités par plus d'une centaine de structures exploitant activement 715 ressources (captages, prises d'eau de surface …).



Crédits photos Agence de l'eau Adour Garonne

L'enjeu des prochaines années est donc d'accompagner l'évolution et la rationalisation de la gestion de la ressource en eau pour satisfaire en premier lieu l'alimentation en eau potable des populations mais aussi prendre en compte les besoins du secteur agricole.

Dans le panel à disposition des élus pour trouver des solutions de long terme figure évidemment la réalisation des schémas directeurs eau potable pour sécuriser l'alimentation sur un territoire : étudier l'ensemble des scénarios de restructuration de la ressource (interconnexions, retenues, nouvelles ressources…) à l'échelle infra et supra-communautaire (co-construction des schémas) en s'assurant de leur faisabilité technico-économique.

La question de la planification des renouvellements des réseaux de distribution est également un enjeu important : une meilleure organisation technique, un pilotage plus fin (identification rapide des fuites…) sont nécessaires pour préserver la ressource et assurer la qualité du service. L'optimisation de la gestion administrative et financière des collectivités (transfert de compétence vers les communautés de communes en 2026) et un prix de l'eau qui permettra les investissements nécessaires sont nécessaires pour assurer la qualité du service. L'ensemble de ces thématiques ont été évoquées lors des tables rondes.

Les échanges montrent qu'il n'y a pas une mais plusieurs solutions et combinaisons de mesures pour limiter l'impact qu'aura le réchauffement climatique, qu'il s'agisse de gouvernance, d'aménagement du territoire, de solutions fondées sur la nature, de sécurisation des usages et de la ressource ou de prévention des risques.

Parmi les usages de l'eau, il y a bien évidemment l'eau potable mais aussi l'agriculture qui devra s'adapter dans ses filières et dans ses modes de productions. Le bassin Adour Garonne est déficitaire de 250 millions de m3, ce chiffre sera proche d'1 milliard en 2050. Quel que soit l'usage, les questions à se poser sont toujours les mêmes : quel est et quel sera le besoin, quelles sont et seront les ressources disponibles (retenues hydroélectriques, étangs…), les économies possibles et les ressources à créer.

Les tables rondes

Table ronde «De l'eau, en quantité et en qualité»

Thèmes abordés : la gestion de crise et de l'urgence ; la restructuration des réseaux comme réponse à long terme – le soutien apporté par les retenues d'eau des barrages...



Crédits photos Agence de l'eau Adour Garonne

Participants :

- **Joël Beynel**, président du syndicat du Puy du bassin : problématique sécheresse 2018 et 2019 - Gestion de crise court terme : organisation et coût des « citernages »...
- **Cathy Camus**, ingénieure d'études sanitaires ARS, Pôle santé publique et environnementale : assurer la qualité en période de gestion de crise (PGSSE / plan de secours).
- **Jean-Jacques Lauga**, président du Syndicat de Puy des Fourches : Restructuration captage Vézère déjà réalisée pour assurer un service de qualité, les nouveaux enjeux fuites et soutien des barrages sur lesquels travaille le syndicat
- **David Thomas**, directeur territorial délégué EDF Hydro vallée de la Dordogne : le soutien que peuvent apporter les barrages

Table ronde «Optimisation et Gouvernance»

Thèmes abordés : schémas directeurs eau potable, organisation technique, administrative et financière des collectivités.

Participants :

- **Michel Breuilh**, président de Tulle Agglo : la dynamique de la prise de compétences communes vers EPCI en 2021 ; le choix de l'Agglo de Tulle en matière de gestion de l'AEP et d'assainissement : AEP par des syndicats / assainissement en régie communautaire
- **Frédéric Soulier,** président de l'Agglomération de Brive : travail sur l'harmonisation du prix de l'eau
- **Marc-Yvan Laroye**, directeur commercial, marketing et communication, Office International de l'Eau : prix de l'eau et gouvernance

Table ronde «Eau et agriculture : étude du potentiel de la ressource à l'horizon 2030 et 2050»

Thèmes abordés : lancement de l'étude départementale pour la recherche de ressource en eau ; la vision commune et partagée du bien-fondé de cette étude au niveau territorial.

Participants :

- **Pascal Coste**, président du conseil départemental de la Corrèze : étude départementale pour la recherche de ressource en eau : adaptation au changement climatique, analyse des besoins à l'horizon 2030 -2050, les ressources existantes, les créations de nouvelles ressources.
- **Guillaume Choisy**, directeur général Agence de l'Eau Adour Garonne : vision de la problématique à l'échelle du bassin.
- **Tony Cornelissen**, président de la chambre d'agriculture : évolution de l'agriculture, plan de mutation, besoin à l'horizon 2030.
- **Thierry Lissac**, président du Syndicat des étangs corréziens : partager l'eau : quel soutien des étangs.
- **William Mazerm**, vice-président Corrèze environnement : filière Aquacole et dimension environnementale, besoin à l'horizon 2030



La Loyre 2018

Franck Galland, grand témoin des Assises de l'Eau de la Corrèze



Crédits photo :
christophe MAJANI d'INGUIMBERT

Parcours académique :

Franck Galland est l'auteur de trois ouvrages remarqués : « Le Grand Jeu : Chroniques géopolitiques de l'eau », publié chez CNRS Editions en mars 2014, « Eau & conflictualités » publié aux Editions Choiseul en janvier 2012 et « L'eau : géopolitique, enjeux, stratégies » publié chez CNRS Editions en septembre 2008.

Il a également écrit pour différentes revues de relations internationales et de défense, une cinquantaine d'articles et analyses sur les enjeux stratégiques et sécuritaires liés aux ressources en eau. Il y a traité de nombreux sujets sur les thématiques eau et agriculture (cf : https://www.frstrategie.org/barreFRS/chercheurs/f_galland.php).

Chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique, Franck Galland intervient régulièrement sur ces thèmes dans des instituts de défense et de sécurité, tant en France qu'à l'étranger.

Ses travaux lui ont notamment permis d'être choisi en novembre 2015 par le Ministre français des affaires étrangères pour représenter la France au sein du Global High Level Panel for Water & Peace, un groupe d'une quinzaine d'experts réunis par le gouvernement helvétique, abordant en particulier les enjeux liés à l'hydraulique agricole.

Parcours professionnel :

Entre 1997 et 2001, en tant que directeur des opérations au sein de Miallot & Associés (groupe Mazars & Guérard), cabinet spécialisé dans la gestion des risques internationaux, Franck Galland a accompagné de grands groupes, dont la Lyonnaise des Eaux et Danone, sur des marchés émergents.

Entre 2001 et 2004, Franck Galland était chargé de mission auprès du directeur du développement d'Ondeo Services (activités internationales de Suez-Lyonnaise des Eaux), en qualité de risk manager.
Entre 2004 et 2010, Franck Galland a été directeur de la sûreté de Suez Environnement et conseiller du Président pour les affaires méditerranéennes.

A la fin de 2010, après neuf années passées au sein de Suez, Franck Galland a décidé de consacrer la suite de sa carrière à un projet entrepreneurial. Il a ainsi créé Environmental Emergency & Security Services, cabinet d'ingénierie-conseil spécialisé en résilience urbaine, qui vise à accompagner autorités locales et opérateurs d'infrastructures critiques (eau, assainissement et hydroélectricité) dans leurs démarches d'anticipation et de gestion des crises majeures, provoquées par des catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, sécheresses), des accidents industriels ou des actes de malveillance (voir http://envemergency.com).

Dans ses fonctions précédentes et actuelles, Franck Galland a personnellement réalisé près de 250 évaluations de risques dans une quarantaine de pays sur des infrastructures critiques hydrauliques ; traitant de problématiques de mise en sûreté d'installations, de continuité d'activité et de gestion de crise dans les exploitations, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans le domaine de l'hydraulique à vocation agricole, il a notamment travaillé sur la sécurisation des ouvrages de retenue de la Direction générale des ressources hydrauliques du Liban (2012 et 2015), de la Société du Canal de Provence (2016) et du groupe BRL (2018), ou encore pour le Département des Deux-Sèvres (2019).

Officier en réserve opérationnelle depuis la fin de son service national en 1996, Franck Galland, actuellement au grade de Lieutenant-Colonel, est affecté en qualité d'expert Eau au Centre d'Expertise des Techniques de l'Infrastructure de la Défense (CETID).

Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'état
Et de la communication interministérielle

Contact presse :

Valérie Jandot
valerie.jandot@correze.gouv.fr
pref-communication@correze.gouv.fr
05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
1 rue souham - BP 250 - 19012 Tulle cedex
Site internet départemental : http///www.correze.gouv.fr/

@Prefet19